

SYNTHESE FICHE OBSERVATION GARES COLLECTIF VELO PDL

Collecte des données :

La collecte des données a été effectuée via le remplissage d'une fiche d'observation (visible en annexe) par un ensemble d'acteur de l'écosystème vélo à échelle Régionale et en relation avec le Collectif Vélo PDL. L'objectif de ces observations est de mettre en lumière les enjeux d'amélioration des gares dans une perspective d'intermodalité Vélo et Train/Car. Les sujets recouverts par la fiche d'observation sont : l'information, l'accessibilité vers la gare et depuis la gare, le stationnement vélo, l'accès aux quais, les services en gare ainsi que l'accès aux voitures et aux cars.

Profils des gares :

Au 18 novembre 2021, nous avons obtenu 20 réponses pour 16 gares différentes. Parmi ces 16 gares, 2 sont des gares routières et les 14 autres sont des gares ferroviaires (parfois avec un caractère multimodal ?). Huit gares observées sont sur le littoral, les autres sont plutôt dans les terres. La répartition des observations se fait comme suit : en Loire-Atlantique, 9 - Châteaubriant, Le Pallet, La Baule Escoublac (2 fiches), La Baule Les Pins, Le Croisic, Le Pouliguen, Pornichet, Ancenis (3 fiches) / dans la Sarthe, 3- Sablé sur Sarthe, Conlie, Connerré Beillé / en Vendée, 4 - Montaigu, Noirmoutier (routière), Fromentine (routière), La Roche sur Yon.

Nous ne disposons pas d'observation pour des gares en Mayenne. L'observation a été effectuée en majorité sur de petites gares avec un nombre limité de lignes et de quais, les statistiques tirées des observations à ce stade devront donc prendre ces faits en considération.

Synthèse générale :

Dans l'ensemble, le stationnement est le seul point positif à ressortir, plutôt dans son aspect systématique que qualitatif. Les informations concernant le vélo+train, les accès aux gares et depuis les gares, les accès aux quais et les cheminements en gare, les services vélo ainsi que les accès aux voitures et cars sont peu qualitatifs et ne répondent pas aux besoins des usagers cyclistes.

INFORMATION

Le niveau d'information dans les gares est globalement très insuffisant pour les cyclistes. Dans 90% des gares on ne retrouve pas d'informations claires sur l'accueil des vélos ainsi que sur les horaires d'emport des vélos. Le stationnement est signalé en amont dans 35% des cas. Dans 70%

des gares étudiées, il n'y a pas de guichet où l'on puisse obtenir d'informations. Dans 95% des cas, il n'y a pas d'informations en amont sur les trajets pour se rendre à la gare à vélo. Dans 80% des cas, les Offices du Tourisme ne proposent pas d'informations concernant le train+vélo.

ACCES A LA GARE

Les trajets sont en général peu aménagés (65%) et mal indiqués (90%) pour se rendre du centre-ville à la gare. Dans l'autre sens, de la gare jusqu'au centre-ville, dans 85% des cas, le trajet n'est pas indiqué. De même dans 75% des cas, il n'y a pas d'indication depuis la gare pour se connecter à un réseau de voies-vertes ou rejoindre des points d'informations, S

STATIONNEMENT

Le stationnement est très souvent présent mais c'est sur la qualité qu'on observe des disparités. Outre le fait que les stationnements ne sont pas systématiquement identifiables (62.5 %), les systèmes de stationnement sont souvent de mauvaises qualités (20% pince roues) et ne permettent pas l'attache par 2 points (40%). Par ailleurs, dans seulement 15% des stationnements on retrouve des espaces pour les vélos spéciaux (cargo, triporteur, remorque...). Les stationnements sont généralement couverts (70%), éclairés (60%) et ergonomiques (75%).

QUAIS

Les quais ne sont pas accessibles facilement avec un vélo, dans 20% des cas il faut porter son vélo et seulement 53% des gares possèdent une goulotte, un ascenseur ou un pan incliné facilitant les manœuvres avec le vélo. 58% des quais sont accessibles aux vélos spéciaux. Le cheminement pour les cyclistes des entrées de la gare jusqu'au quai n'est identifié et lisible que dans 50% des cas. Dans le cas d'une correspondance, le cheminement à emprunter entre 2 quais n'est pas lisible dans 82% des cas.

SERVICES

Les gares manquent de services basiques pour les cyclistes. Seulement 20% disposent de point d'eau et 5% d'une pompe à vélo et d'outils pour effectuer de petites réparations. Aucune gare ne propose de service de consigne et seulement 5% propose un service de recharge pour les VAE. Dans 55% des cas on retrouve un système de location à proximité. Cependant, dans 85% des cas où la location est possible à proximité, il s'agit de gares sur le littoral dont on peut supposer que les professionnels de la location sont ouverts de manière saisonnière et principalement à visée touristique.